

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE

Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Matière Finances

Objet CONSTRUCTION D'UN POLE ARTISTIQUE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE ECOLE « V-HUGO »
MODIFICATION N°1 :
LOT N°6 - FACADES
LOT N°8 - METALLERIE
2026DE09FI30

Le Maire certifie

1°- Le 29 septembre 2026, les membres du conseil municipal de la commune de la Talaudière légalement convoqués le 30 juin 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis en salle du conseil de la Mairie de la Talaudière sous la présidence de Madame Annie DOMENICHINI Maire de la Commune.

2°- Le nombre des Conseillers en exercice, au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 28 membres présents ou représentés, à savoir :

Conseillers en exercice

01- Annie DOMENICHINI	11- Robert COUTURIER	21- Christophe LOPEZ
02- Jean-Luc REYMOND	12- Marion BOUCHUT	22- Ramona GONZALEZ-GRAIL
03- Laurie DEVOUASSOUX	13- Yves LAVAL	23- Dominique SOUTRENON
04- Dominique ROBERT	14- Amélie BELKACEMI	24- Marie-Christine PERSOL
05- Jacqueline BRUNON	15- Stéphane BRUCHET	25- Daniel GRAMPFORT
06- Landry KOTTIA	16- Michèle BILSKI	26- Nathalie CHAPUIS
07- Sarah BENZEMMA	17- Jacques MARCONNET	27- Damien LAMBERT
08- Pierre-Jean DURAND	18- Géraldine BOURLHONNE	28- Marie-Noëlle MORETON
09- Sophie GROUSSON	19- Alain DORVIDAL	29- Annie CHEVOPPE
10- Freddy DUBUY	20- Floriane MEUNIER	

Représentés :

Freddy DUBUY par Annie DOMENICHINI
Robert COUTURIER par Jean Luc REYMOND
Marion BOUCHUT par Jacqueline BRUNON
Amélie BELKACEMI par Landry KOTTIA
Géraldine BOURLHONNE par Dominique ROBERT
Dominique SOUTRENON par Ramona GONZALEZ-GRAIL

Absent excusé :

Annie CHEVOPPE

Secrétaire élu pour la durée de la session : Sarah BENZEMMA

Madame le Maire rappelle les délibérations des 27 mai 2024 et 07 mars 2025 par lesquelles le Conseil municipal l'a autorisée à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à savoir :

Le 27 mai 2024 :

N° du lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant HT de l'offre
1	DESAMANTAGE	STOP AMIANTE	138 106.88
2	DEMOLITIONS	LAGRANGE TP	110 359.00
TOTAUX			248 465.88

Et le 17 mars 2025 :

N° du lot	Intitulé	Candidat retenu	Montant HT de l'offre
3	TERRASSEMENT VRD ABORDS	TRAVAUX PUBLICS ROLLAND	111 930.25€
4	GROS OEUVRE	ENTREPRISE BRUNEL	359 000.00€
5	CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE	Groupement ABC BORNE/CECOIA	226 244.58€
6	FAÇADES	BOUTIN FAÇADES	180 797.01€
7	MENUISERIES EXTERIEURES	SERODON et Associés	149 077.00€
8	METALLERIE	M2B ROANNE	57 605.64€
9	MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE BÉAL	179 536.52€
10	PLAFOND / PLATRERIE/ PEINTURE/ FAIENCE / RESINE CIRCULABLE	PLATREC	220 263.41€
11	CHAPE	SATIBAT CHAPE	57 077.10€
12	SOLS SOUPLES	COURBIERE Fils	44 030.47€
13	ASCENSEUR	TK ELEVATOR	26 550.00€
14	ELECTRICITE/CFA	NOALLY	105 000.00€
15	CHAUFFERIE / VENTILATION / PLOMBERIE	SAS BENETIERE	212 504.43€
TOTAUX			1 929 616.41

Et le 3 novembre 2025 :

N° Lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant de la modification en € H.T.	Nouveau montant du marché en € H.T.
5	CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE	Groupement ABC BORNE/CECOIA	4 765.18	231 009,76

Et le 15 décembre 2025 :

N° Lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant de la modification en € H.T.	Nouveau montant du marché en € H.T.
3	TERRASSEMENTS VRD	Travaux Publics Rolland	+11 516.50	123 446.75
9	MENUISERIES INTERIEURES	Menuiserie BEAL	+5 884.00	185 420.52
10	PLAFONDS PLATRERIE PEINTURE	PLATREC	+1 802.58	222 065.99

11	CHAPE	SATIBAT Chape	+8 617.80	65 694.90
14	ELECTRICITE/CFA	SAS Etablissements NOALLY	+1 571.50	106 571.50
15	CHAUFFERIE / VENTILATION / PLOMBERIE	SAS BENETIERE	+629.12	213 133.55

Et le 02 février 2026

N° Lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant de la modification en € H.T.	Nouveau montant du marché en € H.T.
4	GROS OEUVRE	ENTREPRISE BRUNEL	+ 10 504,89 €	369 504,89 €
5	CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE	Groupement ABC BORNE/CECOIA	+ 1894,98 €	232904,74 €
7	MENUSIERIES EXTERIEURES	SERODON et Associés	+ 1430 €	150 507 €

Aujourd'hui les travaux du bâtiment sont achevés et il convient pour solder les derniers lots de passer des modifications d'un montant négatif consécutives à des **ajustements mineurs** dans les travaux réalisés par les entreprises titulaires des lots n°6 - Façades et n°8 Métallerie, à savoir :

Pour le Lot 6 : Façades

Travaux supprimés

La Dépose repose des descentes Eaux Pluviales sur l'isolation du bâtiment existant + les couvertines alu et Bavettes alu sur travaux d'isolation extérieure

Travaux supplémentaires

- Remise en peinture des éléments en alu suite erreur sur communication de teinte RAL 7016 au lieu de 7022 sur encadrement et RAL 7016 au lieu de RAL 7036 sur couvertines en façade EST, travaux effectué S22 via nacelle articulée sur 2 jours.

Pour le Lot 8: Métallerie

Travaux supplémentaires

Une Boîte au lettre individuelle +2 Tôles larmées formant seuil

Travaux supprimés

1 Grille 200*200 + 10 Grilles 500*500 + 6 barreaudages sur châssis

N° Lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant de la modification en € H.T.	Nouveau montant du marché en € H.T.
6	FACADES	BOUTIN ML FACADE	- 3 952.00	176 845.01
8	METALLERIE	Sarl M2B Roanne	- 5 711.00	51 894.64

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés (28 Pour)

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire,

- Approuve les nouveaux montants du marché,

N° du Lot	Intitulé du lot	Nom du titulaire	Montant HT de l'offre
1	DESAMIANPAGE	STOP AMIANTE	121470.65€
2	DEMOLITIONS	LAGRANGE TP	113117.60€
TOTAUX			234 588.25

3	TERRASSEMENT VRD ABORDS	TRAVAUX PUBLICS	123 446.75
---	-------------------------	-----------------	------------

		ROLLAND	
4	GROS OEUVRE	ENTREPRISE BRUNEL	369 504,89 €
5	CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE	Groupement ABC BORNE/CECOIA	232 904,74 €
6	FAÇADES	BOUTIN FAÇADES	176 845.01€
7	MENUSIERIES EXTERIEURES	SERODON et Associés	150 507.00€
8	METALLERIE	M2B ROANNE	51 894.64€
9	MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE BÉAL	185 420.52€
10	PLAFOND / PLATRERIE/ PEINTURE/ FAIENCE / RESINE CIRCULABLE	PLATREC	222 065.99€
11	CHAPE	SATIBAT CHAPE	65 694.90€
12	SOLS SOUPLES	COURBIERE Fils	44 030.47€
13	ASCENSEUR	TK ELEVATOR	26 550.00€
14	ELECTRICITE/CFA	NOALLY	106 571.50€
15	CHAUFFERIE / VENTILATION / PLOMBERIE	SAS BENETIERE	213 133.55€
TOTAUX			1 968 569.96 €

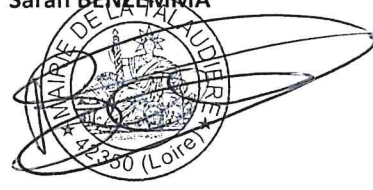
Certifié exact,
LA TALAUDIÈRE, le 29 septembre 2026

Le Maire,
Annie DOMENICHINI



Publié le : 05/10/2026
Transmise au Représentant de l'État le : 05/10/2026

La Secrétaire,
Sarah BENZEMMA



Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03, dans un délai de deux mois à
compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr